

Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

La Commission de l'Union africaine et l'ADEA s'engagent à collaborer pour améliorer l'éducation alors que la population des jeunes en Afrique s'accroît rapidement

Tunis, le 28 mars 2014 : La Commission de l'Union africaine (CUA) et l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) ont signé cette semaine un Protocole d'accord (PdA) pour collaborer étroitement au développement de l'éducation sur le continent africain. La cérémonie de signature a eu lieu le 24 mars à Tunis, à la Banque africaine de développement (BAD), qui héberge l'ADEA.

L'ADEA et la CUA élaboreront et mettront en œuvre conjointement des programmes visant à atteindre les objectifs communs de l'Afrique dans le domaine de l'éducation. Le PdA se concentre sur la poursuite de la mise en œuvre des stratégies et programmes dans les domaines prioritaires définis dans le Plan d'action (PA) de la Deuxième décennie de l'éducation pour l'Afrique de l'Union africaine (2006 à 2015) : genre et culture ; systèmes d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE) ; formation et développement professionnel des enseignants ; enseignement supérieur ; enseignement et formation technique et professionnelle ; curricula et matériels d'enseignement et d'apprentissage ; gestion de la qualité.

Les deux parties collaboreront également pour atteindre des objectifs spécifiques pour l'éducation en Afrique, notamment les Objectifs du Millénaire pour le Développement et l'agenda Post 2015 pour le développement là où l'éducation est concernée et l'initiative de l'Éducation pour Tous.

Elles travailleront aussi de concert pour poursuivre le développement de l'intégration continentale et régionale par le biais de l'éducation en Afrique.

Plus largement, la collaboration contribuera à la renaissance africaine en favorisant une compréhension et une appréciation renouvelées du patrimoine culturel et social de l'Afrique, notamment ses langues, et au développement du continent.

Lors de la cérémonie de signature, le commissaire de l'UA pour les Ressources humaines, la science et la technologie, S.E. M. Martial De Paul Ikounga, a déclaré : « *L'ADEA est bien plus qu'une association. L'ADEA est un partenaire qui s'est révélé essentiel pour la mise en œuvre des programmes de l'Union africaine.* » Il a ajouté : « *L'ADEA développe également une réflexion critique dans des domaines d'importance primordiale comme l'utilisation des TIC pour améliorer l'enseignement et l'apprentissage... C'est une indication du rôle que nous voudrions voir l'ADEA jouer de plus en plus.* »

Le commissaire a également déclaré qu'il aiderait l'ADEA à renforcer les liens qu'elle a établis avec les gouvernements, notamment les gouvernements africains, afin d'accroître sa visibilité et lui permettre d'attirer davantage de ressources. « *Plus l'ADEA aura les moyens, plus elle aura la capacité d'agir et plus elle pourra servir notre cause commune* » a-t-il déclaré.

M. Hamidou Boukary, secrétaire exécutif par intérim de l’ADEA, a indiqué que le Protocole d’Accord (PdA) était en fait le renouvellement du premier PdA conçu pour faciliter la mise en œuvre du Plan d’action de la Deuxième décennie de l’éducation de l’UA.

Il a signalé la contribution de l’ADEA à cet égard et les progrès accomplis dans plusieurs domaines du Plan d’action : l’ADEA a contribué à la mise en place d’un système continental d’information sur la gestion de l’éducation (SIGE) et produit des statistiques annuelles (publications *Perspectives de l’UA*), permettant à l’UA de suivre les progrès réalisés dans les 7 domaines prioritaires. Elle a contribué à la mise en œuvre du projet d’université panafricaine et aide l’UA à mettre en œuvre son programme de développement des enseignants (PACTED) dans les mathématiques et les sciences. L’ADEA a aussi amené la CUA à inclure deux domaines importants qui n’étaient pas inscrits dans le plan d’action initial : le développement de la petite enfance et l’éducation non formelle.

M. Boukary a indiqué que le nouveau PdA (2014-2019) était conçu pour approfondir les progrès accomplis dans les 7 domaines prioritaires. Il a ajouté qu’il mettait également l’ADEA en position de soutenir la nouvelle stratégie de l’UA pour les 50 prochaines années (2013-2063) et les priorités de développement Post 2015 définies par les pays africains, qui mettent l’accent sur le développement des compétences techniques et scientifiques. « *Le Cadre stratégique de politique adopté par les chefs d’État de l’UA est conforme à ces priorités et met l’ADEA en position d’être un acteur majeur qui soutiendra le développement durable de l’Afrique* », a-t-il déclaré.

Représentant le vice-président – Complexe Opérations II – de la Banque africaine de développement (BAD), son conseiller supérieur, M. Sering Jallow, a déclaré que la BAD soutenait entièrement la collaboration entre l’ADEA et la CUA. Il a noté que tant le Cadre stratégique de politique de l’ADEA issu de la triennale 2012 et le Plan d’action de la Deuxième décennie de l’UA traçaient la voie du développement futur de l’Afrique par le biais du renforcement de l’éducation, de la formation et des compétences à travers l’Afrique. « *Nous espérons que des synergies encore plus grandes seront développées entre l’ADEA, la BAD et la CUA, dans le cadre de la stratégie décennale de la Banque qui met l’accent sur le développement des compétences et la technologie, qui demeure un important pilier pour la Banque, alors que nous nous efforçons de réaliser un développement plus inclusif et une croissance verte.* »

L’accord CUA-ADEA intervient au moment où l’éducation revêt une importance primordiale en Afrique, alors que sa population jeune continue d’augmenter à un rythme plus rapide que partout ailleurs dans le monde. En 2010, on comptait 411 millions d’enfants de 14 ans ou moins, et selon les l’ONU, ce nombre fera plus que doubler pour atteindre 839 millions d’ici à 2020.

L’ADEA est hébergée par la Banque africaine de développement. Elle représente un partenariat entre les ministères africains de l’Éducation et les partenaires du développement, un forum pour le dialogue sur les politiques de l’éducation et de la formation en Afrique, un réseau de décideurs, professionnels et chercheurs de l’éducation, et un catalyseur en faveur de la réforme de l’éducation en vue du développement accéléré et durable de l’Afrique. Les programmes de l’ADEA sont mis en œuvre par son Secrétariat basé au sein de la BAD et ses groupes de travail, Task Force et Pôles de qualité inter-pays qui abordent des sujets et des défis spécifiques de l’éducation.

La CUA, à travers son département des Ressources humaines, de la science et de la technologie, gère des programmes éducatifs conçus pour élaborer et harmoniser les politiques éducatives à travers l’Afrique en soutenant l’accès à une éducation de qualité pour tous les enfants et citoyens africains.



Contact presse :

Thanh-Hoa Desruelles
Principal External Relations and Communication Officer
Association for the Development of Education in Africa (ADEA)
African Development Bank ATR BP 323 – 1002 Tunis Belvédère – Tunisia
Tel.: +216/ 71 10 34 32 / +216/ 21 69 11 46
Email: t.desruelles@afdb.org